

Echo d'une journée du SCJ sur le harcèlement entre élèves



Caroline Dayer lors de son intervention à Martigny

MOTS CLÉS: MÉDIATRICES • MÉDIATEURS • FORMATION CONTINUE • TOUS LES DEGRÉS

Comment agir et prévenir le harcèlement-intimidation entre élèves? Tel était le thème de la journée de formation continue des médiatrices et médiateurs de tous les degrés (primaire, secondaire I et II), organisée par le Service cantonal de la jeunesse (SCJ), le 15 septembre dernier à l'Ecole professionnelle artisanale et service communautaire (EPASC) à Martigny.

Zoe Moody, professeure à la Haute école pédagogique du Valais et collaboratrice scientifique au Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève sur le site de Bramois, a présenté les résultats d'une recherche conduite en 2019 sur la prévalence, les mécanismes et les évolutions du harcèlement entre élèves en milieu scolaire (2H-10CO). Il ressort de cette enquête qu'il y a 4 à 6% d'élèves «harceleurs», 6 à 15% d'élèves harcelés et 87% d'élèves témoins (et même 100% de témoins si les entretiens sont le point de référence). Les rôles sont perméables et le harcèlement ne survient pas seulement en classe et à l'école, mais aussi autour de l'école et sur le chemin de l'école. En comparaison avec l'enquête de 2012, certaines formes de harcèlement sont en recul, notamment les violences physiques, tandis que d'autres, plus invisibles, dont en particulier les violences verbales, sont en augmentation. Constat réjouissant, les chiffres démontrent que lorsque des programmes de prévention sont mis en place, et les initiatives dans les établissements scolaires sont de plus en plus nombreuses, c'est un bon moyen de lutte. L'étude cible toutefois un manque de partenariat et de réseau qui contribuerait à renforcer la portée des pistes d'action mises sur pied.

Caroline Dayer, chercheuse, formatrice et consultante ayant publié plusieurs ouvrages liés aux violences et au pouvoir de l'injure ou aux questions de genre, a clarifié le concept de (cyber) harcèlement-intimidation entre élèves, tout en relevant certains mésusages terminologiques.

Elle a livré quelques éléments pour une lutte efficace afin de prévenir et réduire les violences ainsi que les discriminations, tout en renforçant les apprentissages et l'accrochage scolaire. Elle a par ailleurs évoqué la «méthode de la préoccupation partagée» (MPP)¹, approche non blâmante visant à minimiser les risques de représailles et de stigmatisation, utilisée dans le canton de Vaud moyennant des adaptations.

En fin de journée, Sylvie Nicole-Dirac, responsable régionale du Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA) de Martigny et coordinatrice de la médiation scolaire du Valais romand, a précisé qu'un groupe cantonal² est chargé de mettre en œuvre un pilotage stratégique de prévention et de lutte contre le harcèlement en contexte scolaire et de déterminer une politique coordonnée. Même si les situations de harcèlement gérées par la médiation scolaire augmentent, comme aime à le rappeler Sylvie Nicole-Dirac, n'oublions pas que beaucoup d'élèves vont bien.

INTERVIEW DE CAROLINE DAYER

Dans votre intervention sur le harcèlement-intimidation entre élèves, vous avez insisté sur la souffrance des élèves face au silence des adultes. La parole n'est-elle pas nettement plus libre qu'il y a vingt ans?

Avant, le harcèlement-intimidation entre élèves était un impensé ou un déni. Aujourd'hui, ce que l'on observe, c'est un important travail réalisé dans un certain nombre

d'établissements scolaires qui a permis de rendre la thématique visible, mais qui doit encore être généralisé.

Quelles sont les clés pour accueillir la parole de l'élève?

Pour pouvoir briser le silence, l'élève doit se sentir en sécurité et en confiance, son consentement se situe au cœur de la résolution de la problématique. Quelle que soit la forme de harcèlement-intimidation vécue par une ou un élève, chaque personne du corps enseignant a un pouvoir d'action, en lui demandant simplement: «Comment te sens-tu?» – «De quoi as-tu besoin?». S'il s'agit d'une situation grave et complexe, elle passera alors le témoin et croisera les regards avec d'autres.

«Avec leurs compétences multiples, les médiatrices et médiateurs sont des ressources précieuses à valoriser.»

Vous définissez les médiatrices ou les médiateurs comme ayant un rôle de traduction et de vecteur de cohésion et de renouveau au sein de l'école. Sont-elles et sont-ils en première ligne pour créer le socle basique d'un langage commun au sein de l'école?

Les médiatrices et les médiateurs sont en effet en mesure de faciliter la communication et de jouer un rôle d'interface entre les élèves, le corps enseignant, la direction et le réseau autour de l'école. Elles et ils peuvent aussi devenir des vecteurs de changement, en insufflant une culture d'établissement avec une posture et des pratiques partagées. Avec leurs compétences professionnelles et relationnelles multiples, les médiatrices et médiateurs sont des ressources précieuses à valoriser.

Dans le travail à mener dans les écoles, vous distinguez entre ce qu'il convient de faire «à chaud» et «à froid». Comment intervention et prévention s'articulent-elles?

Dans ma posture de chercheuse et de formatrice, ces deux axes permettent de distinguer entre la réaction en cas d'incendie (à chaud, sur le moment) et tout ce qui est à mener en amont pour éviter le plus possible d'avoir de nouveaux feux à éteindre. Pour prévenir, il s'agit de poser un cadre en début d'année scolaire et de donner ensuite aux élèves des possibilités d'échanger dans des situations pédagogiques interactives autour des questions liées aux violences, aux injures, etc. Ce temps est aussi celui où l'on outille les enseignantes et les enseignants puis les élèves. Comme la recette miracle n'existe pas, si une situation implique à nouveau une intervention immédiate, tout le monde pourra alors mobiliser ce qui a été réfléchi et construit «à froid» en promouvant le respect et la citoyenneté.

La prévention n'est-elle pas souvent bien pensée ponctuellement, mais nettement moins durablement?

Oui. C'est pourquoi il faudrait une

cellule autour des médiatrices et des médiateurs, de façon à éviter un essoufflement des dynamiques créées. Le canton de Vaud a choisi d'inscrire sa politique publique dans la durée, en constituant et en formant des équipes MPP dans chaque établissement. Celles-ci sont suivies par des chargées de projet au niveau du canton qui couvrent l'entièreté de la scolarité. Cette approche globale offre l'avantage d'éviter une trop grande disparité entre les établissements.

Propos recueillis par Nadia Revaz

Notes

¹ Méthode d'Anatol Pikas datant des années 70 dont il est aussi question dans ce numéro en p. 27.

² Ce groupe, présidé par Vincent Ebenegger, responsable sport et santé au Service de l'enseignement, est composé de divers représentants des écoles dont Romaine Schnyder, adjointe au chef du SCJ, directrice du CDTEA et présidente de la Commission cantonale pour la médiation scolaire.

Quelques pistes

■ L'école de l'égalité

Le matériel pédagogique *L'école de l'égalité*, destiné aux cycles 1, 2 et 3 et proposant des activités en lien avec le PER, a pour objectif d'encourager la prise en compte de l'égalité dans la formation.
<https://egalite.ch/projets/lecole-de-legalite>

■ Matilda, vivre l'égalité

Ce site propose plus de 80 vidéos, accompagnées de ressources pédagogiques dans tous les domaines sur les thématiques de l'égalité.
<https://matilda.education>

■ Dispositif vaudois

Ce lien, contenant des documents de référence, est utile pour en savoir plus sur le dispositif déployé dans le canton de Vaud pour lutter contre les violences et les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves.

www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole > Prestations
<https://bit.ly/39grWcU>

■ Enquête valaisanne

Cette URL permet d'accéder aux principaux résultats de l'enquête portant sur le harcèlement en milieu scolaire qui s'est déroulée dans certaines classes valaisannes en 2019.

<https://animation.hepvs.ch/harcelementscolaire>

■ Médiation scolaire valaisanne

Vous trouverez, via cette adresse, les rapports d'activité de la médiation scolaire.

www.vs.ch/web/scj/mediation-scolaire